Version SAJ – 2022-04-29

**Résolution n°** À compléter

**Date : Le** Date du CA

**Objet : Octroi d’un contrat de service de sage-femme à** Inscrire si c’est du temps complet régulier, temps partiel, etc. **(**Inscrire le prénom et le nom de la personne nommée**)**

**ATTENDU QUE** conformément à l’article 259.2 de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* (RLRQ, c. S-4.2, ci-après nommée « LSSSS »), Inscrire le prénom et le nom de la personne nommée sollicite auprès du conseil d’administration du CIUSSS de l’Est-de-l’Île-de-Montréal (ci-après nommé « CIUSSS-EMTL ») l’octroi d’un contrat de service de sage-femme à Inscrire si c’est du temps complet régulier, temps partiel, etc.;

**ATTENDU QUE** le comité de sélection du CIUSSS-EMTL ayant été mis sur pied pour étudier la proposition de Inscrire le prénom et le nom de la personne nommée constate qu’elle répond ou est en voie de répondre aux critères de sélection, notamment en termes de compétences et d’expérience;

**ATTENDU QUE** conformément aux articles 208.3 et 225.3 de la LSSSS, la responsable par intérim des services de sage-femme recommande au conseil d’administration d’accepter de conclure avec Inscrire le prénom et le nom de la personne nommée un contrat de service de la nature ci-haut décrite, pour une durée maximale de Inscrire la durée du contrat comme suit : lettre (chiffre) ans à compter du Date du début du contrat, si toutefois tous les critères de sélection sont remplis à cette date, ce qui inclut notamment l’obtention du droit de pratiquer la profession de sage-femme, l’inscription au Tableau de l’Ordre des sages-femmes du Québec (ci-après nommé « OSFQ »), l’obtention des certifications en urgences obstétricales et réanimation avancée du nouveau-né ainsi que les autres certifications exigées par l'OSFQ, le cas échéant;

**ATTENDU QUE** le comité des ressources humaines et des communications recommande au conseil d’administration d’adopter la présente résolution;

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu à l’unanimité :

**D’ACCEPTER** de conclure avec Inscrire le prénom et le nom de la personne nommée un contrat de service de sage-femme à Inscrire si c’est du temps complet régulier, temps partiel, etc. d’une durée de Inscrire la durée du contrat comme suit : lettre (chiffre) ans à compter du Date du début du contrat, cette acceptation étant conditionnelle à ce que les critères de sélection soient remplis à cette date, ce qui inclut notamment l’obtention du droit de pratiquer la profession de sage-femme, l’inscription au Tableau de l’OSFQ, l’obtention des certifications en urgences obstétricales et réanimation avancée du nouveau-né ainsi que les autres certifications exigées par l'OSFQ, le cas échéant;

**DE MANDATER** le président-directeur général pour qu’il accomplisse toutes les démarches visant à donner plein effet à la présente résolution.

Copie certifiée conforme, le Date de la signature

Jean-François Fortin Verreault

Secrétaire du conseil d’administration du CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal